



# Journal le Partenaire

Avril 2009

Ah, le printemps...

Ce souffle d'énergie, ce plaisir de savourer la nature qui s'éveille. Au sein de votre rythme effréné, prenez deux minutes pour apprécier cette saison de tous les possibles...

Quel moment idéal pour revenir au travail après ces moments magiques consacrés aux miens! Retour au CAVAC, à cette mission qui me tient tant à cœur, dans des nouveaux locaux invitants et rassurants pour la clientèle, auprès d'une équipe toute nouvelle, mais combien intéressante! Je prends plaisir à connaître les nouvelles intervenantes et à découvrir

*Ne manquez pas nos activités dans le cadre de la semaine de sensibilisation aux victimes d'actes criminels.*

les qualités qui les ont amenées à se joindre à nous... vous le comprendrez vous aussi à leur contact, n'hésitez pas! Je réalise que la demande est grandissante et que les personnes victimes, leurs proches et les témoins de crime continuent de trouver réponse à leurs besoins au sein de nos services... Et quant à vous chers partenaires, je me réjouis à l'idée de retravailler avec vous et vous réitère l'enthousiasme du CAVAC à collaborer avec vous au bien être des personnes victimes et leurs proches! Ne manquez pas nos activités dans le cadre de la semaine de sen-

sibilisation aux victimes d'actes criminels. Au plan régional, nous mettons l'accent cette année sur la victimisation au masculin. Nos statistiques parlent d'elles-mêmes, les hommes représentent plus de 40% de notre clientèle et nous trouvons important de promouvoir les services qui leur sont offerts. Cette activité gratuite se veut également un lieu de rencontre entre nous tous pour réitérer les liens qui nous unissent et tisser de nouvelles collaborations.

Au plaisir de vous y accueillir en grand nombre!

Par Sophie Bergeron

## Dans ce numéro :

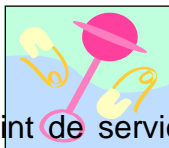
Les actualités du CAVAC	2-3
Semaine Nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels 2009	3
Le CRIPHASE, ressource venant en aide aux hommes victimes d'abus dans l'enfance	4-5-6
Le CAVAC et l'intervention auprès des hommes victimes d'agression sexuelle	7
Congés de Pâques	8

## Sommaire :

*Semaine Nationale de sensibilisation des victimes d'actes criminels*

*Les hommes abusés sexuellement dans leur enfance*

### La cigogne passera encore cette année mais cette-fois-ci, à Victoriaville !!



Cynthia Lauzier, travailleuse sociale et intervenante sociojudiciaire au point de service du palais de justice de Victoriaville, sera en congé parental jusqu'au printemps 2010. Elle donnera naissance à une petite fille en mai prochain !

### ***Par le fait même, une nomination...***

Nous profitons de l'occasion pour vous annoncer la nomination de Mme Sonia Dickner en remplacement de Cynthia Lauzier pendant son congé parental.

Sonia Dickner est détentrice d'un Baccalauréat en criminologie. Madame Dickner a travaillé plusieurs années en maison de transition comme intervenante et directrice.

Après une courte incursion en insertion socioprofessionnelle, Madame est de retour dans le domaine de la justice. Pour, la prochaine année, Madame Dickner fera partie de l'équipe d'intervenantes sociojudiciaires au point de service de Victoriaville.

Nous sommes heureux de l'accueillir au sein de notre équipe !

### **Motion de félicitations**

Le Conseil d'administration désire transmettre une motion de félicitations à Madame Francyne Ducharme, administratrice pour sa nomination à titre d'administratrice et de représentante des organismes communautaires au conseil d'administration du Conseil du statut de la femme du Québec.

Le conseil d'administration du CAVAC Centre-du-Québec est persuadé que la présence de Madame Ducharme au sein du Conseil du statut de la femme bonifiera l'important rôle de promotion et de défense des droits et des intérêts des Québécoises qu'assume cet organisme.

Nous tenons donc à lui souhaiter la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

CAVAC

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS

Formé pour vous épauler



## Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels du 26 avril au 2 mai 2009

Encore cette année, la *Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels* sera célébrée à l'échelle du pays entre le 26 avril et le 2 mai 2009.

Cette importante semaine de sensibilisation est l'occasion de faire connaître les programmes, les services et les lois qui existent pour aider les victimes ou témoins d'actes criminels et leur proches.

Le CAVAC Centre-du-Québec (avec la participation de la *Sûreté du Québec*, postes des *MRC Arthabaska* et *Drummond* ainsi que la troupe de théâtre *Sans Nom*) invite ses partenaires et toute la population du Centre-du-Québec à deux activités de sensibilisation sous le thème «*Les victimes, aussi au masculin*».

### Pour les gens de Victoriaville et des environs

- ◆ Le lundi 27 avril de 17h00 à 19h00  
Au Studio quarante-deux-treize-inc  
13, rue de l'Entente à Victoriaville

### Pour les gens de Drummondville et des environs

- ◆ Le jeudi 30 avril de 17h00 à 19h00  
À l'Hôtel Le Dauphin (Salle Lions)  
600 boul. St-Joseph à Drummondville

Veuillez confirmer votre présence (si vous êtes une organisation, svp. donner les noms de vos collègues et accompagnateurs) avant le vendredi 17 avril 2009 auprès de Sylvie Vaillancourt au numéro de téléphone (819) 472-1110.

Cocktail d'accueil et bouchées au plateau seront servis, C'EST GRATUIT !

# Les hommes abusés sexuellement durant leur enfance : Une réalité!

Par Benoît St-Jean – sexologue clinicien & coordonnateur au CRIPHASE

Depuis plusieurs années, différents organismes, centres familiaux et institutions travaillent avec des survivants d'abus sexuels. Dans les médias, les abus sexuels sont d'actualité. L'image véhiculée est que les victimes sont des femmes ou des enfants. Le public oublie que certains de ces enfants sont de sexe masculin. Les impacts sur la vie des hommes abusés sexuellement dans leur enfance sont passés sous silence. Dans cet article, un bref portrait de la situation au Québec, un survol des conséquences au plan sexuel, physique, psychologique et affectif, ainsi que les services offerts seront présentés.

## SITUATION AU QUÉBEC

Selon diverses recherches, 16% (1/6) des garçons subiraient des agressions à caractère sexuel dans leur enfance et/ou leur adolescence. Au Québec, comme ailleurs, il s'agit là d'une problématique sociale en émergence. Il faut mentionner que cette statistique n'est que la pointe de l'iceberg. Une grande majorité d'abus sexuels ne seront jamais dénoncés à cause des tabous, secrets, menaces et/ou sexe de l'abuseur (si l'abuseur est une femme, l'abus pourrait être perçu par le garçon comme une initiation/rite de passage). L'abus sexuel dans l'enfance ou l'adolescence englobe tout contact ou comportements à caractère sexuel qu'un adulte pose sur un enfant. Ces gestes peuvent être imposés

contrôle et le pouvoir de l'abuseur. Aucun enfant ne peut comprendre et donner un consentement éclairé sur tous gestes posés sur lui par un adulte. Toute personne qui subit un abus sexuel est une victime. Ce ne sont pas les gestes posés qui détermineront l'ampleur de la gravité des abus, mais les conséquences qu'ils ont pour le survivant. L'abus sexuel est toujours un abus émotionnel, souvent physique, auquel se rattache un abus affectif causant des impacts sur les plans social et spirituel. Le survivant est blessé dans son intimité, son identité et ses appartenances familiales et sociales.

Les victimes se sentent souvent trahies par leur corps, car l'excitation sexuelle, qui est une réponse normale aux stimuli physiques, entre en conflit avec les sentiments ressentis lors de l'abus.

## LES CONSÉQUENCES SUR LA SEXUALITÉ

En premier lieu, il est essentiel d'aborder les stéréotypes et préjugés entourant les rôles sexuels masculins. Notre société s'attend des hommes qu'ils soient autonomes, forts, en contrôle de leur vie, qu'ils n'aient pas besoin des autres pour se défendre et pour passer

à travers diverses situations voulant qu'il ait dû régler ses difficultés seul et se défendre contre son agresseur. Cette perception renforce et accentue le secret et l'isolement. Les stéréotypes de genre touchent également directement l'identité sexuelle et l'orientation sexuelle de la victime. Ces dernières sont déjà fortement ébranlées pour le survivant du fait que

*Selon diverses recherches, 16% (1/6) des garçons subiraient des agressions à caractère sexuel dans leur enfance et/ou leur adoles-*

beaucoup d'entre eux ont été abusés par un homme. Ainsi, les victimes masculines projettent leur identité d'homme mûr sur les souvenirs des abus en oubliant qu'ils

étaient à l'époque des enfants et ils se considèrent coupables de ne pas avoir pu empêcher l'agresseur. Concernant leur identité masculine, des survivants ont un sentiment d'imperfection et d'impuissance en tant qu'hommes.

Les idées rigides sur les rôles sexuels basées sur des impressions inexacts sont responsables d'une partie des souffrances existentielles des survivants. De plus, ne comprenant pas ce qui est arrivé durant les abus, certains survivants ont tendance à se référer à l'excitation physique et à l'orgasme avec l'abuseur pour identifier leur orientation et leur préférence sexuelle. Ainsi, ils identifient les abus sexuels comme un épisode homosexuel plutôt que comme un traitement abusif.

## Les hommes abusés sexuellement durant leur enfance : Une réalité! (suite)

Concernant les comportements sexuels de la victime, plusieurs tangentes peuvent exister. Étant donné que l'enfant n'a pas la maturité émotionnelle, intellectuelle et sociale pour se positionner et comprendre l'expérience sexuelle, les abus peuvent créer des comportements qui s'avéreront dysfonctionnels à l'âge adulte. Les premiers contacts sexuels de tout individu façonneront sa perception et ses comportements à vie. Ainsi, certains survivants se réfugieront dans des comportements reproduisant l'abus.

En effet, l'association problématique de l'usage du pouvoir, le non-consentement et parfois la violence peut être des stimulants érotiques ou fantasmatiques. Certains survivants élaboreront des fantasmes et des rituels masturbatoires reproduisant l'expérience d'abus. Certains seront excités par des activités sexuelles qui font intervenir agression, violence ou exploitation. Un survivant hésitera à parler de sa sexualité due à la honte et la culpabilité. De plus, certains survivants s'adonnent à des comportements sexuels obsessionnels, des activités sexuelles anonymes ou des masturbations compulsives. La honte et les remords sont amplifiés après s'être adonné à ces activités. Pour certains survivants, l'obsession sexuelle remplace l'intimité sexuelle. D'autres survivants s'efforcent de répondre à leur inconfort devant la sexualité en évitant tous contacts sexuels ou intimes.

Plusieurs survivants ne sont pas conscients que leurs comportements sexuels ont été façonnés par l'abus. Certains pensent qu'ils sont inadaptés, bizarres ou anormaux relativement à la nature de leurs désirs sexuels et la façon dont ils vivent leur sexualité. À noter qu'il est faux de croire qu'un homme ayant été abusé sexuellement dans son enfance reproduira systématiquement les mêmes comportements et abusera à son tour. C'est un mythe et il impératif de prendre en considération la source des statistiques qui tente de démontrer cette corrélation.



### CONSÉQUENCES SUR LE PLAN PHYSIQUE

Plusieurs symptômes physiques peuvent être observés chez l'enfant et chez le survivant adulte. Les enfants n'ont souvent pas les moyens de mentionner ce qui leur arrive. Il est possible qu'ils ne soient pas crus par les adultes ou que ces derniers refusent de dénoncer l'agresseur. Plusieurs symptômes physiques peuvent être observés chez un enfant abusé. Il est possible de remarquer : cauchemars répétitifs, troubles du sommeil, énurésie, douleurs physiques, etc. De plus, il est possible qu'il ait des douleurs somatiques dont aucune cause organique n'est apparente.

À l'adolescence et à l'âge adulte, l'image corporelle peut être affectée, ainsi le survivant peut ressentir dégoût ou haine pour son corps.

des besoins physiques peuvent alors être observés. Les victimes se sentent souvent trahies par leur corps, car l'excitation sexuelle, qui est une réponse normale aux stimuli physiques, entre en conflit avec les sentiments ressentis lors de l'abus. Des comportements autodestructeurs peuvent alors être observés : pratiques sexuelles à risques, alcoolisme, toxicomanie, idées suicidaires, tentatives de suicide, problèmes avec la justice, jeu compulsif, imprudences lors de la conduite automobile, laisser-aller des responsabilités financières, etc.

### CONSÉQUENCES SUR LE PLAN PSYCHOLOGIQUE ET AFFECTIF

Plusieurs distorsions cognitives et émotionnelles seront présentes chez les victimes masculines. La honte, la culpabilité et l'isolement prédominent. Il est important de rappeler que les survivants projettent leurs valeurs et jugements d'adulte sur une situation qui est survenue étant enfant. Plusieurs vont tenter de nier, de refouler et d'oublier non seulement les événements, mais les impacts et les répercussions sur leur vie.



## Les hommes abusés sexuellement durant leur enfance : Une réalité! (suite)

Le tout viendra indéniablement les hanter par les « flash-back », cauchemars, difficulté de sommeil, etc. Les hommes en général n'ont pas appris à exprimer leurs sentiments et émotions à cause des standards et stéréotypes de genre. Il est encore plus difficile pour certains survivants de les identifier. N'étant pas en contact avec leurs colère, peur, angoisse, culpabilité et honte,

ces émotions finissent par être vécues comme de la rage ou de la colère. Ces dernières sont plus acceptables pour un homme que de vivre de la vulnérabilité. Même les sentiments de bonheur et de plaisir peuvent être perçus comme impossibles et parfois malsains, car l'accessibilité aux émotions positives libère aussi les négatives. Étant habitués à se

couper de toutes émotions, le bonheur et le bien-être deviennent anxiogènes.

Ainsi, certains vivront toute leur vie comme victime, alors que d'autres tenteront, avec agressivité, d'incarner « les durs à cuire ». Enfin, certains auront des difficultés à respecter leurs limites et leur espace vital.

Par Benoît St-Jean



### LES SERVICES OFFERTS

Le stéréotype généralement accepté suggérant que l'homme soit abuseur et non victime affecte les services pour les survivants. Il est déjà difficile d'organiser des services pour les hommes, alors quand il est question d'abus sexuel, c'est pire.

**Le Centre de Ressources et d'Intervention pour Hommes Abusés Sexuellement dans leur Enfance (CRIPHASE)** leur vient en aide.

L'organisme communautaire offre la possibilité aux hommes adultes, autant francophones qu'anglophones, sans égard à l'orientation sexuelle, de s'inscrire à des démarches de groupe et de participer à diverses activités.

**Le CRIPHASE** permet à ces hommes de sortir de leur silence et de leur isolement, de les aider à mieux comprendre ce qu'ils ont vécu et de trouver les moyens de se libérer des souffrances qui alourdissent leur vie.

Différents services de groupes sont offerts pour les survivants, ainsi que pour leur conjointe/conjoint. Enfin, il faut se rappeler que les mythes, les préjugés, les rôles et les stéréotypes de genre, le secret, la famille, la pression sociale, la santé tant psychologique qu'émotionnelle et la situation financière sont des éléments d'un lourd fardeau que les hommes abusés durant l'enfance peuvent rencontrer. Pour ces raisons, plusieurs survivants garderont le secret durant une partie, sinon toute leur vie.

# Connaissez-vous les ressources disponibles pour les hommes victimes d'agressions sexuelles ?

Par Caroline Gingras  
et Sylvie Vaillancourt

Les ressources venant en aide aux femmes victimes d'agressions sexuelles sont généralement bien connues et certainement plus répandues que les ressources offrant les mêmes services pour les hommes.

***Si un de vos proches, ou vous-même, avait été victime d'inceste ou avait été agressé sexuellement, sauriez-vous où aller chercher de l'aide?***

**Le CAVAC offre des services autant aux femmes qu'aux hommes victimes d'agressions sexuelles, que les agressions aient eu lieu dans l'enfance ou à l'âge adulte.**

Lorsqu'une victime se présente à nos bureaux, elle est accueillie par une intervenante qui, en plus d'être spécialisée en intervention post-traumatique, fera une évaluation de ses besoins et lui offrira un suivi à court terme si nécessaire.

La victime sera informée de ses droits et recours, recevra l'assistance technique nécessaire pour compléter une demande de prestations à l'IVAC et, au besoin, elle sera référée vers d'autres ressources.

Les victimes d'abus ou d'agressions sexuelles, autant les femmes que les hommes, peuvent faire une demande de prestations auprès de l'IVAC (Indemnisation des victimes d'actes criminels).

**Il n'est pas nécessaire de porter**

**plainte contre l'agresseur** pour pouvoir faire une demande à l'IVAC.

Après l'étude du dossier par l'IVAC et si la demande est acceptée, l'IVAC pourrait défrayer le coût des honoraires pour que la victime puisse bénéficier d'une intervention professionnelle privée à long terme (psychologues, sexologues). Dans certains cas, afin d'augmenter et d'assurer le sentiment de sécurité et la protection de la victime, certains frais visant cet objectif (installation d'un système d'alarme, cours d'auto-défense) peuvent être remboursés par l'IVAC. Également la victime pourrait se voir rembourser certains frais médicaux.

Dans certains cas, des indemnités pour incapacités temporaires découlant de l'agression peuvent également être versées par l'IVAC.

Lorsque l'étude du dossier par l'IVAC démontre que la victime masculine aurait besoin, pour son rétablissement, de participer à des rencontres de groupes, l'IVAC se tourne entre autres vers le CRIPHASE, qui est un organisme qui vient en aide spécifiquement aux hommes ayant été abusés sexuellement dans leur enfance. Étant donné que le CRIPHASE est situé à Montréal, les services offerts par cet organisme peuvent paraître moins accessibles pour les hommes du Centre-du-Québec. Cependant l'IVAC peut décider

de rembourser les frais de déplacement pour permettre aux victimes masculines qui ont besoin de recevoir des services et de participer aux rencontres de groupe au CRIPHASE à Montréal.

Afin de maximiser ses services, le CAVAC Centre-du-Québec a réalisé et publié récemment un dépliant dédié aux hommes agressés sexuellement. On y aborde principalement les mythes reliés à cette réalité, les conséquences possibles ainsi que les ressources utiles.

Malheureusement, la plupart des hommes ayant été agressés sexuellement ressentent de la honte et n'osent généralement pas en parler. Lorsqu'ils se présentent au CAVAC, ils reçoivent des **services gratuits, confidentiels et le tout, sans être jugé.**



**Siège social**

50 rue Dunkin, bureau 302  
Drummondville (Québec)  
J2B 8B1

Téléphone: (819) 472-1110

Télécopie: (819) 472-3005

Messagerie: cavacdq@bellnet.ca

**Points de service:**

Palais de Justice de Drummondville  
(819) 478-2513, poste 67247

Palais de Justice de Victoriaville  
(819) 357-8303

**CAVAC**

CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS

**Formé pour vous épauler**

Consultez le site internet  
du réseau des CAVAC  
[www.cavac.qc.ca](http://www.cavac.qc.ca)

## Nous avons besoin de vous chers partenaires

**Des commentaires ?**

**Des suggestions?**

**Contactez** Sylvie Vaillancourt

ou Sophie Bergeron

[cavacdq@bellnet.ca](mailto:cavacdq@bellnet.ca)

**Prochaine parution du Journal Le  
Partenaire: juillet 2009**

Date de tombée des articles et autres  
nouvelles:

**15 juin 2009**

### Congés de Pâques

Nos bureaux, ainsi  
que les bureaux dans  
les points de service  
de Drummondville et  
de Victoriaville

seront fermés

**vendredi le 10 avril  
lundi le 13 avril 2009**

pour les congés

de Pâques.

